

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 18 Juillet

## L'ASSISTANCE DE L'OUVRIER PAR LE TRAVAIL

Les questions humanitaires sont aujourd'hui à l'ordre du jour ; il est de bon ton de s'occuper de la question ouvrière et de rechercher une solution à la question sociale qui apparaît grosse de menaces pour l'avenir.

Il n'est pas contestable qu'il s'opère au sein de la société actuelle un travail mystérieux qui échappe à l'analyse et dont par suite on ne saurait prévoir les conséquences.

Les vieilles institutions et les vieilles formules économiques sont rudement battues en brèche. L'édifice social craque de toutes parts. On sent le besoin d'une organisation nouvelle plus conforme au principe de justice et d'équité qui doit régir les rapports des hommes entre eux et devenir la base immuable et respectée de la vie sociale dans ses diverses manières d'être.

De là les grèves nombreuses et les manifestations ouvrières auxquelles nous assistons et qui deviennent, chaque jour, plus fréquentes et plus caractéristiques.

L'antagonisme entre le capital et le travail semble à la veille d'arriver à sa période la plus aiguë. Non seulement il se généralise et s'étend à toutes les branches de l'activité humaine, mais il s'affirme de mille façon et sous les formes les plus diverses.

Cet état de choses a eu pour conséquence d'amener les hommes qui sont au pouvoir à rechercher les moyens les plus pratiques d'améliorer le sort de la classe laborieuse.

Beaucoup de projets, jusqu'à ce jour, ont été mis en avant. Si tous sont inspirés par un désir sincère de venir en aide à l'ouvrier et de mettre sa vieillesse à l'abri du besoin, ou peut dire néanmoins qu'aucun d'eux jusqu'à présent, ne semble devoir atteindre le but que l'on vise.

On connaît la proposition concernant la création d'une caisse de retraite de la vieillesse pour les ouvriers. Certes, il n'est pas contestable qu'une création de ce genre pourrait rendre d'importants services à la classe pauvre, mais l'on se tromperait étrangement si on supposait qu'elle aurait inévitablement pour résultat d'arracher tous les travailleurs à la misère.

Ce n'est pas par une institution de cette sorte que l'on réussira à supprimer le paupérisme. Ce mal tient à des causes multiples inhérentes à une organisation sociale basée sur l'injustice.

Ce terrible fléau qui affaiblit l'Etat en usant les forces physiques et morales d'une partie de la population, fera, longtemps encore, l'objet des préoccupations des législateurs et des économistes.

Ceux qui, jusqu'à ce jour ; ont écrit sur l'organisation du travail et sur une nouvelle et régulière répartition des revenus et des salaires, ont prétendu faire disparaître les causes de l'indigence et l'indigence elle-même ; mais leurs théories ont presque toutes l'inconvénient d'être d'une application difficile et de répugner à toutes les idées reçues.

Dans l'état actuel de l'organisation sociale c'est une chimère que de prétendre supprimer la misère et arriver à ce résultat qu'il n'y ait plus de pauvres. Mieux vaut chercher à améliorer que de se lancer dans des innovations dont on ne saurait prévoir toutes les conséquences.

On a proposé de créer des asiles pour les invalides du travail et des maisons dites de travail pour les ouvriers valides sans ouvrage. On ne saurait qu'approuver un pareil projet.

Il est évident que le jour où tous les départements seraient dotés d'établissements hospitaliers destinés à recevoir ceux qui ne peuvent plus travailler et des maisons de travail ouvertes aux ouvriers valides qui se trouvent momentanément sans ouvrage, ce jour-là, disons-nous, on aurait fermé l'une des plaies sociales les plus graves et supprimé bien des misères.

La seule raison sérieuse que l'on puisse

objecter contre ce projet, c'est que son exécution entraînerait à des dépenses considérables.

Nous l'admettons sans conteste, mais nous répondons à cette objection que l'on dépense l'argent du Trésor à des œuvres bien moins utiles et qu'il est possible de mettre à exécution le projet en question à l'aide de combinaisons qui allégeraient considérablement les charges que l'on serait obligé d'imposer au budget.

Il va sans dire que les maisons dites de travail seraient organisées de telle façon qu'elles ne pourraient être considérées que comme des asiles temporaires de charité où les ouvriers seraient occupés en attendant qu'ils trouvent du travail ailleurs.

A vrai dire, il n'y a pas d'objection sérieuse contre la création de ces établissements et l'on a lieu de s'étonner que l'on n'ait pas encore songé à en créer en France, alors que dans bon nombre d'Etats étrangers il existe des colonies de travail qui fonctionnent depuis longtemps et donnent les meilleurs résultats.

L'organisation de l'assistance par le travail pour les ouvriers valides est bien certainement l'un des moyens les plus rationnels et les plus efficaces de venir en aide à la classe laborieuse. C'est pourquoi il serait à désirer que nos législateurs s'occupassent de cette question, car elle mérite de fixer leur attention.

\* \*

## INFORMATIONS

### LA REVUE DE LONGCHAMPS

A la suite de la revue du 14 juillet, le président de la République a adressé au président du conseil, ministre de la guerre, la lettre ci-après :

Paris, 14 juillet 1891.

Mon cher ministre,

La revue à laquelle nous venons d'assister a été particulièrement belle, et les troupes, bien que composées d'éléments les plus jeunes, n'ont rien perdu de leur valeur. J'ai été heu-

Léon Charmoy mit la tête à la portière pour voir ce qui se passait et poussa un cri de surprise. Une exclamation furieuse lui répondit.

Pendant que son cocher était descendu pour voir s'il n'y avait pas quelques dégâts à réparer, il dut subir un arrêt forcé. Il sauta sur la route et, la main tendue, s'avança vers le voyageur, qui n'était autre que Michel, resté sur son siège.

— C'est comme cela, lui dit-il gaiement, que risquez d'estropier vos clients ?

Il demeura bouche bée, s'apercevant seulement de l'expression furibonde des traits de Michel, qui se demandait s'il n'allait pas l'assommer à coups de fouet.

— Vous osez m'adresser la parole ! fit-il les dents serrées.

— Comment !... j'ose ?... Qu'entendez-vous par là ? répliqua Léon avec hauteur.

— Nous allons nous expliquer, dit Michel en sautant à son tour sur la route.

Il s'avança vers le Parisien, qui l'attendait, impassible, et, tirant de sa poche le fameux portrait-carte, il le lui montra en rugissant :

— Connaissez-vous ceci ?

— Oui. Après.

— A qui l'avez-vous donné, s'il vous plaît !

— Que vous importe !

Michel, les sourcils froncés, les traits contractés, retourna la photographie et Léon stupéfait lut la dédicace.

— Monsieur Michel, lui dit-il, je comprends votre fureur. Vous avez pu croire que j'ai séduit Mlle Rosa, mais je suis heureux de rendre hommage à l'innocence de votre cousine : Ce n'est

reux de constater cet excellent résultat, qui ne fait pas moins honneur au bon esprit et à la discipline des soldats, qu'au dévouement et au zèle éclairé de leurs chefs à tous les degrés de la hiérarchie. Les troupes de l'armée territoriale se sont montrées, comme toujours, les dignes émules de celles de l'armée active et de la marine. Je vous prie d'exprimer toute ma satisfaction à M. le gouverneur militaire de Paris et de transmettre mes sincères félicitations aux troupes placées sous son commandement.

Veillez recevoir, mon cher ministre, l'assurance de mes sentiments affectueux.

CARNOT.

Le président du conseil, ministre de la guerre, a adressé au général Saussier, gouverneur militaire de Paris, la lettre suivante :

14 juillet 1891.

Mon cher gouverneur,

Je suis heureux de vous communiquer la lettre que je viens de recevoir de M. le Président de la République, à l'occasion de la revue de ce jour. Je vous prie de la porter à la connaissance des troupes par la voie de l'ordre avec l'expression de mes félicitations personnelles.

Agréez, mon cher gouverneur, la nouvelle assurance de mes sentiments tout dévoués,

C. DE FREYCINET.

### UN DISCOURS DU GÉNÉRAL SAUSSIER

Le général Saussier, qui représentait le ministre de la guerre au punch offert par les officiers de réserve et de l'armée territoriale, a prononcé un discours dont voici le principal passage :

L'intérêt que les chefs de l'armée et moi portons à l'armée territoriale, se justifie pleinement. En effet, messieurs, si vous jetez les regards au-delà de nos frontières, vous verrez que les grandes puissances, nos voisines, ont formé, je ne dirai pas contre nous, mais entre elles une vaste ligue, dite de la paix, qui s'appuie sur de formidables armements.

La France a dû, elle aussi, entrer dans cette voie et marquer ses intentions pacifiques en mettant sur pied la plus redoutable réunion d'hommes qu'ait jamais abritée sous ses plis le drapeau tricolore.

Or, dans le déploiement de nos forces nationales, la territoriale apporte naturellement l'appoint le plus considérable. Vous ne devez donc pas vous étonner que je sois heureux de saisir toutes les occasions de consolider et de resserrer les liens de confraternité et de camaraderie qui doivent, le cas échéant, assurer nos succès dans l'avenir.

pas moi qui ai tracé ces lignes, cette signature n'est pas la mienne, c'est l'œuvre d'un infâme faussaire.

Michel recula d'un pas et, doutant encore :

— Vous me le jurez ? dit-il.

— Je vous en donne ma parole d'honneur !

— Je vous crois. Votre accent est sincère et, d'ailleurs, fossiez-vous coupable, je vous sais trop brave pour vous croire capable d'un mensonge dans le but de vous disculper.

Pardonnez-moi ma vivacité, mais, en vous voyant, je n'ai pas été maître de moi.

— Je vous pardonne très volontiers, dit Léon ; évidemment vous avez dû éprouver un grand ressentiment, à la vue des lignes qu'un misérable a écrites derrière ce portrait.

— J'avoue que si cette dédicace avait été bien de votre main, j'aurais fait mon possible pour vous tuer ! déclara énergiquement Michel.

— Et vous auriez eu parbleu cent fois raison ! ajouta Léon avec véhémence ; mais puisque j'ai eu le bonheur de vous convaincre par ma seule affirmation que nous étions victimes d'une machination scélérate, il s'agit maintenant de trouver les vrais coupables et de les punir.

— C'est ce que j'allais vous dire, interrompit Michel, encore très ému ; voulez-vous revenir avec moi au Hohwald ?.. nous causerons en route...

— De grand cœur.

Léon monta à côté de Michel, laissant ramener vide la voiture dans laquelle il avait quitté l'hôtel des Étrangers.

Dès qu'ils furent assis l'un près de l'autre, le jeune hôtelier fouetta son cheval et commença à

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 28

## SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE

EN ALSACE

XIX

LE PARISIEN

Comment Léon Charmoy s'était-il trouvé là juste à point pour lui infliger le châtimeur auquel il s'était acquis tant de droits.

De la façon la plus naturelle du monde.

Voyageant pour affaires dans la région de l'Est, le parisien avait eu la fantaisie, en rentrant à Paris, de passer par le Hohwald. Simple question de curiosité. Il lui semblait intéressant de comparer cet endroit si animé pendant l'été, à ce qu'il devenait quand l'hiver en faisait une solitude perdue dans la forêt déserte et presque dépeuplée.

Son apparition causa à Catherine une terreur bien naturelle.

— Vous ! dans cette saison ! s'écria-t-elle, pâle, bouleversée.

— On dirait que ma visite imprévue vous cause un très médiocre plaisir, répondit en souriant le voyageur.

— Vous ne pouvez rester ici, poursuivit-elle, nous ne sommes pas organisés pour recevoir personne, la saison est terminée.

— Soyez tranquille, mon intention n'est pas de faire un long séjour au Hohwald. Vous trouverez toujours le moyen de me servir à déjeuner, je suppose.

— Si vous n'êtes pas trop difficile, dit Catherine, pressée de le voir repartir avant le retour de Michel, absent seulement pour quelques heures.

— M. Michel va bien ? demanda Léon en s'asseyant à table.

— Je vous remercie.

— C'est que je ne le vois pas ; je craignais qu'il fut indisposé.

— Non, fort heureusement, il est allé faire quelques emplettes à Barr.

— Mlle Rosa est sans doute encore à Remiremont, auprès de Mme Dornach.

— Oui, Monsieur, répondit Catherine avec un grand trouble.

Elle le servit à la vapeur, et ne lui parla que des moyens les plus rapides de quitter le Hohwald.

— On dirait que je gêne ici, pensa Léon.

Il expédia vivement son repas, et s'éloigna dans une voiture que Catherine fit atteler en toute hâte.

En s'en retournant par la forêt du côté de Barr, pour y prendre le chemin de fer, il se sentit tout à coup rudement secoué.

La voiture qui l'emmenait venait d'en rencontrer une autre arrivant au galop en sens inverse.

Et, puisque je parle de vos succès, laissez-moi vous dire qu'il faut bien nous garder de placer une confiance trop absolue dans ces engins de guerre que se disputent à l'envie les nations militaires.

Sans doute, la poudre sans fumée, la mélinite sont des moyens puissants. Mais qui peut répondre, à notre époque d'incessants progrès scientifiques, que le monopole nous en appartiendra demain ?

Heureusement, messieurs, que le secret de la victoire n'est pas là. Dans tous les temps, il a résidé dans la force morale du soldat, bien autrement redoutable sur les champs de bataille que les machines de guerre les plus perfectionnées.

Eh! bien, cette force morale, nous la trouverons dans le dévouement à nos chefs, la solidarité de nos efforts, la conscience de notre droit et la résolution suprême de nous sacrifier tout entiers à la défense de nos foyers.

Voilà de quels sentiments vous serez animés le jour du péril national, quand, la main dans la main et nos poitrines alignées, nous devons marcher tous à l'ennemi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 16 juillet

La parole est donnée à M. Ribot, ministre des affaires étrangères, afin de s'expliquer sur la demande d'interpellation de M. Laur, à propos de la mesure du passeport en Alsace Lorraine.

M. le ministre des affaires étrangères dit qu'aucune mesure nouvelle n'est venue, à sa connaissance, aggraver les difficultés du passeport en Alsace-Lorraine.

Quant à la mesure elle-même, elle a été discutée devant la Chambre en 1888 et il n'y a rien à ajouter aux explications données alors par M. Goblet.

La Chambre, ajoute M. Ribot, pensera sans doute qu'il n'y a pas utilité à soulever sur cette question un nouveau débat et elle ajournera l'interpellation de M. Laur.

M. Laur qui a la parole sur la fixation de la date du débat dit qu'il est impossible à la Chambre de ne pas prononcer l'urgence.

Contrairement à ce que vient d'affirmer le ministre, les refus de passeports sont beaucoup plus nombreux à l'ambassade d'Allemagne depuis quelque temps. En outre, une circulaire toujours en vigueur oblige les commis voyageurs en Alsace-Lorraine à se munir d'une patente qu'ils doivent demander au kreis-director.

Eh bien, dit l'orateur, je demande simplement s'il est possible d'admettre que le traité de Francfort puisse avoir deux interprétations et si les sujets des deux pays peuvent avoir deux traitements différents, les Allemands ayant toute liberté pour voyager et commercer en France, tandis que les Français, de l'autre côté de la frontière, sont soumis à toute une série de formalités tracassières.

Pour la première fois depuis bien longtemps, M. Laur, en développant ses arguments sous une forme et sur un ton très modérés, recueille des marques d'approbation ailleurs que sur les bancs où siègent ses amis politiques.

Le scrutin qui suit ses paroles est assez animé et l'attention est profonde lorsque le président donne lecture du résultat du dépouillement.

Par 285 voix contre 203, l'ajournement demandé par le ministre est repoussé.

L'incident produit une certaine sensation.

raconter comment la photographie se trouvait entre ses mains. Il dit tout : sa résistance aux insinuations de Catherine, la confiance inébranlable qu'il avait eue en Rosa jusqu'au jour où la Prusienne lui avait remis la prétendue preuve ! Il parlait brièvement, par phrases courtes, hâchées, tenant à ce que son interlocuteur n'ignorât rien de cette lamentable aventure, il avoua que, dans sa colère, il s'était laissé aller à offrir à Catherine de l'épouser.

— Je me doutais que cette fille vous aimait, murmura le Parisien. L'intérêt qu'elle paraît avoir pour vous détourner de votre cousin apparaît très clairement, mais de qui tenait-elle ce portrait ?

— Elle l'avait reçu de Remiremont.  
— Qui peut le lui avoir envoyé ?  
— Une seule personne.  
— Mais qui encore ?  
— M. Frédéric Treiber qui, paraît-il, est de passage dans cette ville.

— Cet Allemand ! s'écria Léon avec une fureur mêlée de dégoût, c'est lui qui aurait commis ce faux.

— Je le suppose, car ce n'est pas l'écriture de Catherine, que je connais parfaitement ; d'ailleurs, M. Frédéric a demandé en mariage ma cousine, elle l'a repoussé ; il aura voulu se venger de son dédain.

— C'est on ne peut plus clair. Tout cela ressemble à ce petit reptile, qui aura trouvé en sa compatriote une complice digne de lui.

— Une complice ! fit Michel en protestant, ne voulant pas croire à tant de noirceur de la part de Catherine, une complice ! en êtes-vous bien

Séance du 17 juillet

Répondant à l'interpellation de M. Laur, M. Ribot déclare que lorsque un ministre affirme que la discussion sur les affaires extérieures est inutile, la Chambre doit le comprendre.

M. Ribot pose la question de confiance. M. Laur annonce qu'il connaît des faits nouveaux.

M. Déroulède désapprouve la politique de M. Ribot qui reste les mains vides devant l'Angleterre, et les mains jointes devant l'Allemagne.

L'ajournement est adopté par 319 voix contre 103.

Inauguration de la statue de Danton

Le 14 juillet, a eu lieu à Paris, sur le terre-plein de l'Ecole de médecine, l'inauguration du monument de Danton. Dans l'enceinte, avaient pris place, outre les membres de la gauche du conseil municipal, MM. Poubelle, préfet de la Seine ; Lozé, préfet de police ; Alphand, directeur des travaux de Paris ; les sénateurs Goblet, Lefèvre, Dussollier, Morellet, Ranc, Xavier Blanc, Dide ; les députés Mesureur, Barodet, Reinach, Jacques, Armand, Duprez, Baulard, et le président Floquet.

On se montre au premier rang des invités M<sup>me</sup> Danton-Mennel, petite-fille de Danton, à qui elle ressemble d'une manière étonnante, et M. Sardin, juge de paix à Arcis-sur-Aube, petit-neveu de l'homme de septembre.

La foule, en dehors de l'enceinte, est considérable.

Les couronnes s'entassent au pied du monument. Ce sont : celles de M<sup>me</sup> Menuel, en fleurs naturelles aux trois couleurs ; des proscriptions du Deux-Décembre, du Comité national, de la Monnaie, etc.

LA STATUE DE JEANNE-D'ARC

On a placé, le 14 juillet, sur la place du vieux Marché, à Rouen, la dernière des plaques commémoratives destinées à rappeler le martyre de Jeanne d'Arc. Elle est en granit d'Ecosse et porte l'inscription suivante :

« Le mercredi 30 mai 1431, sur cette place, s'éleva le bûcher de Jeanne d'Arc. Les cendres de la glorieuse victime furent jetées à la Seine. Placée par les soins de la municipalité en 1891. »  
Immédiatement au-dessous, une dalle sera fixée dans le trottoir avec ces simples mots, incrustés en marbre noir : « Jeanne d'Arc, 30 mai 1431. »

Notre Escadre du Nord

St-Petersbourg, 15 juillet.

Les préparatifs pour la réception de l'escadre française le 25 juillet, sont véritablement grandioses. Il règne dans toutes les classes de la société, un enthousiasme dont on ne peut se faire une idée.

Jamais marins n'auront été accueillis comme ceux de l'escadre commandée par l'amiral Gervais.

Les dames de la capitale préparent une véritable surprise pour les officiers français.

STATISTIQUE

La situation de la classe de 1889 sous le rapport de l'instruction est la suivante :  
Jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire, 26,051.  
Sachant lire seulement, 6,638.  
Sachant lire et écrire, 60,879.

XX

LE DUEL

Catherine se mit à jouer l'effarement, regardant tour à tour Michel et Léon, en ayant l'air surpris des voir si bons amis.

Ce fut elle qui ouvrit effrontément le feu :  
— Comment ! s'écria-t-elle, vous revenez avec Monsieur ? vous lui parlez après ce qui s'est passé.

— Je n'ai aucune raison de lui garder rancune, dit Michel. Monsieur n'est pas l'auteur de la dé-

Ayant une instruction primaire plus développée, 197,245.

Ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire, 3,908.

Bacheliers ès lettres, bacheliers ès sciences et bacheliers de l'enseignement secondaire spécial, 5,310.

Dont on n'a pu vérifier l'instruction, 10,240.

Le Conflit avec Haïti

D'après les dernières nouvelles reçues de Port-au-Prince, l'affaire relative à l'exécution de M. Rigaud est sur le point d'être heureusement résolue. Le gouvernement haïtien accorde à la famille de M. Rigaud l'indemnité réclamée pour elle par le gouvernement français.

COUR D'APPEL

Affaire de la mélinite

La cour, par ces motifs, après avoir rejeté certains moyens de droit soulevés par les inculpés, confirme le jugement rendu par la 9<sup>e</sup> chambre contre les quatre inculpés, Turpin, Triponé, Fassler et Feuvrier.

Le Choléra

Le Choléra a éclaté à la Mecque. On assure que les premiers cas présentent un caractère grave. Les craintes concernant l'apparition du choléra dans l'Edjaz sont des plus vives.

Jeu de la semaine : Jeudi ont commencé les fêtes du Courban-Bairam, et à cette occasion les musulmans se livreront à de nombreux sacrifices de moutons, sur la montagne d'Arrarat où tous les pèlerins sont réunis.

La greffe cancéreuse

La Post apprend que le ministre des affaires ecclésiastiques, de l'instruction publique et des affaires médicales a invité les professeurs Hahn et Bergmann à lui faire connaître, dans les vingt-quatre heures, leur réponse aux accusations formulées contre eux par le docteur Loïdig, d'avoir, à plusieurs reprises, fait des expériences sur des malades de l'hôpital de Friedrichshain, en leur inoculant de la lymphé de cancer.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

LE VOTE DE NOS DÉPUTÉS

Dans le scrutin sur le mode d'ajournement de l'interpellation de M. Laur, ajournement demandé par M. Ribot, ministre des affaires étrangères, MM. Talou, Rey et Lachière, ont voté pour, M. Vival a voté contre.

PROMOTIONS MILITAIRES

Le Journal officiel publie une longue liste de promotions dans diverses armes. Nous en détachons celles qui intéressent notre département.

Notre compatriote M. Toulza, lieutenant-colonel du génie, attaché à la maison militaire du président de la République, est nommé colonel et directeur du génie à Versailles ;

M. Pourille, capitaine en non activité, est affecté au 7<sup>e</sup> ;

M. Chasseint, lieutenant au 7<sup>e</sup>, est nommé capitaine au 161<sup>e</sup> ;

M. Klein, sous lieutenant en non activité est affecté au 7<sup>e</sup> de ligne ;

M. Pigeon, capitaine de gendarmerie à Nîmes, est nommé à Cahors.

MANUFACTURES DE L'ÉTAT

M. Dufour, vérificateur de culture de 3<sup>e</sup> classe à la division de Cahors, est nommé vérificateur de culture de 3<sup>e</sup> classe à Lille.

dicace qui est derrière son portrait.

— Il nie ! fit Catherine en levant les bras au ciel avec indignation.

— Certes ! ajouta Léon avec humeur, et personne n'a le droit de considérer comme vrai ce que je déclare faux ; je vous prie, Mademoiselle, de ne pas douter un seul instant de ma parole.

Elle se tut un moment, réfléchissant.

Léon paraissait avoir convaincu Michel d'une façon définitive, et il semblait inutile de continuer à accuser le Parisien.

Catherine sentait qu'elle se rendrait odieuse aux yeux de son fiancé en insistant dans cette voie ; elle modifia donc son attitude.

Est-il possible ! s'exclama-t-elle, c'était une signature fautive ! cette pauvre demoiselle Rosa était innocente, on la calomniait indignement et j'ai pu répéter de semblables horreurs !... Oh ! je suis une misérable créature ! je ne mérite plus que le mépris des honnêtes gens !...

Elle donnait maintenant le spectacle d'un désespoir aussi sincère que violent.

Elle simulait l'accablement de la honte, pleurait bruyamment sans une larme et arrivait à sangloter d'une manière très vraisemblable.

De sa bouche menteuse sortit un flot de paroles hypocrites à l'adresse de Rosa.

— La pauvre chère enfant !... la vertu même, une brebis sans tâche !... Je donnerais ma vie toute entière pour racheter le mal que j'ai causé !... Mais est-ce ma faute si j'aime tant mon maître que cela me rend ombrageuse et défiante !... Et puis, moi qui suis honnête, pouvais-je croire à une aussi vilaine action. Imitez une si-

— M. Lefèvre, ancien sous-officier, présenté par la commission supérieure de classement en exécution de la loi du 18 mars 1889, est nommé commis-stagiaire de culture à Cahors.

MISSION

M. Many, ancien procureur de la République à Cahors, secrétaire de la commission parlementaire du travail, vient d'être envoyé en Belgique, par le ministre du commerce, en mission extraordinaire, à l'effet d'étudier le fonctionnement des lois ouvrières récemment votées par le parlement de ce pays.

Le choix du ministre est des plus heureux, et ne surprendra aucun de ceux qui connaissent le tact parfait, l'esprit si méthodique, et l'intelligence si vive de notre excellent compatriote M. Many.

LYCÉE GAMBETTA

M. le ministre de l'instruction publique a prescrit de ne pas faire figurer au palmarès et de ne pas proclamer à la distribution des prix le nom de l'élève qui se sera dispensé d'assister à la solennité, sans excuses légitimes.

BACCALAURÉAT

Voici les trois sujets de composition française proposés aux candidats de rhétorique ; on sait que le candidat a le droit de choisir celui qui lui agréé le mieux :

I

Blanche de Castille cherche à détourner son fils de partir pour la croisade.

Le roi de France, lui dit-elle, se doit d'abord à ses sujets. Etat du royaume. Pourquoi la présence du roi y peut être nécessaire.

Exemples de rois de France et de souverains étrangers qui se sont croisés. Combien peu ces expéditions leur ont réussi, tandis que de simples seigneurs ont pris Jérusalem et fondé l'empire de Constantinople.

La piété de Louis IX peut se satisfaire par de bonnes œuvres. Qu'il montre aux infidèles eux-mêmes qu'un roi dévoué à la religion chrétienne peut être un grand prince. Des principales réformes auxquelles il importe qu'il applique ses soins.

II

Tacite et Plutarque n'appartiennent-ils pas, jusqu'à un certain point, à la même école, et en quoi diffèrent-ils ?

III

Pourquoi Corneille avait-il une prédilection pour Lucaïn ?

Les compositions des candidats au baccalauréat ès-sciences ont eu lieu aujourd'hui.

DÉRAILLEMENT SUR LA LIGNE DE TOULOUSE

A PARIS

Villefranche-du-Rouergue, 16 juillet.

Le train numéro 30, partant de Toulouse à minuit et arrivant à Paris à 4 h. 28 du soir, a déraillé ce matin entre Najac et Laguëpie, vers 1 heure 50.

MAIRIE DE CAHORS. — FOIRE D'AOUT

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer le public que la foire qui se tient tous les ans le 3 août, est renvoyée au lendemain 4 août, à cause des fêtes de l'inauguration de la ligne de Cahors à Brive.

Le Maire, J.-H. COSTES.

Fédération des Travailleurs de Cahors

On nous communique la note suivante :

Les ouvriers de bonne volonté qui voudraient aider le Comité à couper du bois, sont priés de

signature pour perdre une malheureuse enfant sans défense, c'est abominable !...

L'astucieuse commédienne joua le nouveau rôle qu'elle s'était imposé avec une perfection telle que Léon lui-même s'y laissa prendre, bien qu'il fut l'homme le moins naïf du monde.

Quant à Michel, il était bien heureux, et ne demandait qu'à être convaincu de l'innocence de Catherine.

Elle était sa fiancée, leurs bans étaient publiés, son père et sa mère l'avaient estimée, aimée ; c'eût été épouvantable qu'elle fut une aussi monstrueuse coquine !

— C'est bien M. Frédéric Treiber, demanda Léon en s'adressant à la Prussienne, qui vous a envoyé ce portrait ?

D'abord, elle eut l'idée de nier, ne voulant pas compromettre son allié, et répugnant d'emmener entre deux hommes une lutte grave, dangereuse, de créer entre eux une haine mortelle. Elle se ravisa bientôt. Frédéric, le maladroite était pris ! Tant pis pour lui. Elle ne risquerait certes pas, pour le disculper, de compromettre son mariage avec Michel.

— Eh bien, oui ! affirma-t-elle avec une exaltation farouche, c'est ce jeune homme qui est cause de tout, c'est lui qui, abusant de mon attachement bien connu pour mon maître, s'est offert à la surveiller à Remiremont et à me renseigner sur sa conduite.

A. SIRVEN ET A. SIÉGEL.

(A Suivre).

se rendre devant la Mairie, ce soir, samedi, 18 juillet, à minuit, après la fermeture des cafés, porteurs d'outils nécessaires.

Lez charpentiers qui voudraient bien prêter leur concours à leurs délégués dans les travaux de charpente de l'arc de triomphe de la Fédération, peuvent se rendre, dimanche matin, à partir de 7 heures, à l'Abattoir où est établi le chantier.

L'ORAGE

Un orage épouvantable, dépassant en violence tous ceux de cette année, a éclaté jeudi matin, vers une heure, sur notre ville.

Pendant plusieurs heures une véritable trombe d'eau n'a cessé de tomber.

Le foudre est tombée rue Hautesserre sur la maison Roques, occupée par M. Vénard, directeur des contributions indirectes. Elle a d'abord brisé un chevron placé sous la toiture en ressortant sur le côté ouest de la maison.

Après avoir fait dans le mur au-dessous de la croisée du grenier un trou de la grosseur d'une balle, elle a pénétré à travers le plafond, de la salle à manger située au-dessous. Dans cette pièce, la foudre a brisé la glace d'un tableau et enlevé les fils des sonneries électriques. Dans le vestibule elle a mis le feu à une poutre. Les domestiques, occupés à enlever l'eau qui pénétrait dans cet appartement ont éteint ce commencement d'incendie.

Les récoltes des environs ont beaucoup souffert. Il est tombé de la grêle en assez grande quantité dans la plaine de Labéraudie. Partout la ravine a causé des dommages considérables.

Les agriculteurs, déjà fort éprouvés par les derniers orages, sont plongés dans la désolation.

ACCIDENT

Jeudi soir, un accident s'est produit à la fabrique de chapeaux de M. Galaup.

La nommée Marie Pons, née Vidal, ouvrière de M. Galaup, était employée au travail des cardes. A un certain moment la manche de sa camisole a été prise dans une de ces cardes. Le bras gauche de cette malheureuse femme a été entraîné et déchiqueté depuis le poignet jusqu'au coude. Il n'y a cependant pas fracture.

M. le docteur Valat a donné les premiers soins à la blessée et l'a fait transporter à son domicile, rue du Château.

BRACONNIER

Mercredi soir, le garde-champêtre Périé a adressé procès-verbal contre le nommé Couaillac, maquignon, route de Toulouse, pour délit de chasse.

HORAIRE DES COURRIERS

De la gare de Lalbenque au bureau (voiture). — Départ de la gare, 8 h. 05; 10 h. 50; 12 h. 15 et 5 h. 55 s. Arrivée au bureau, 8 h. 40; 11 h. 25 12 h. 50; 6 h. 30 s. — Départ du bureau, 7 h. 25; 10 h. 40; midi; 4 h. 50 s. Arrivée à la gare, 7 h. 50; 10 h. 40; midi; 4 h. 50 s.

De la gare de Lalbenque à Castelnau (voiture). — Départ de la gare, 10 h. 50 m. Arrivée à Castelnau, midi 35. — Départ de Castelnau, 7 h. m. Arrivée à la gare, 8 h. 45.

De la gare de Cahors au bureau (voiture). — Départ de la gare, 7 h. 20 m.; 9 h. 30 m.; 10 h. 15 m.; midi 50; 4 h. 40 s.; 6 h. 30 s.; 8 h. 50 s.; 10 h. 40 s.; 10 h. 45 m.; 2 h. 25 s.; 5 h. 25 s.; 7 h. 35 s. Arrivée au bureau, 7 h. 25 m.; 9 h. 35 m.; 10 h. 20 m.; midi 55; 4 h. 45 s.; 6 h. 35 s.; 8 h. 55 s.; 10 h. 45 s.; 10 h. 55 m.; 3 h. 35 s.; 5 h. 35 s.; 7 h. 45 s. — Départ du bureau, 5 h. 50 m.; 7 h. 05 m.; 9 h. 15 m.; 10 h. m.; midi 35; 4 h. 05 s.; 6 h. 15 s.; 8 h. 30 s.; 11 h. 10 m. Arrivée à la gare, 5 h. 55 m.; 7 h. 10 m.; 9 h. 20 m.; 10 h. 05 m.; midi 40; 4 h. 10 s.; 6 h. 20 s.; 8 h. 35 s.; 11 h. 20 m.

De Saint-Denis à Catus (voiture). — Départ de Saint-Denis, 10 h. 25 m.; 3 h. 50 soir; 7 h. s. 9 h. 50 s. Arrivée à Catus, 10 h. 55 m.; 4 h. 20 s.; 7 h. 30 s.; 10 h. 20 s. — Départ de Catus, 9 h. 15 m.; 3 h. 5 s.; 6 h. 15 s.; 9 h. s. Arrivée à Saint-Denis, 9 h. 45 m.; 3 h. 35 s.; 6 h. 45 s.; 9 h. 30 s.

De Saint-Denis à Pélacoy (voiture). — Départ de Saint-Denis, 10 h. 25 m.; 9 h. 50 s. Arrivée à Pélacoy, 11 h. 20 s. — Départ de Pélacoy, 2 h. s.; 5 h. 15 s. Arrivée à Saint-Denis, 3 h. 35 s.; 6 h. 45 s.

De la gare de Dégagnac au bureau (piéton). — Départ de la gare, 10 h. m.; 3 h. 25 s.; 9 h. 25 s. Arrivée au bureau, 10 h. 45 m.; 4 h. 10 s.; 10 h. 10 s. — Départ du bureau, 9 h. 5 m.; 2 h. 30 s.; 6 h. 25 s. Arrivée à la gare, 9 h. 50 m.; 3 h. 15 s.; 7 h. 10 s.

De la gare de Gourdon au bureau (voiture). — Départ de la gare, 6 h. 35 m.; 7 h. 25 m.; 9 h. 41 m.; 10 h. 25 m.; 3 h. 9 s.; 5 h. 25 s.; 8 h. s.; 9 h. s.; 9 h. 45 s. Arrivée au bureau, 6 h. 45 m.; 7 h. 35 m.; 9 h. 50 m.; 10 h. 55 m.; 3 h. 10 s. 5 h. 35 s.; 8 h. 10 s.; 9 h. 10 s.; 9 h. 55 s. — Départ du bureau, 9 h. 15 m.; 7 h. 5 m.; 9 h. 20 m.; 10 h. 25 m.; 2 h. 40 s.; 5 h. 5 s.; 7 h. 25 s.; 8 h. 40 9 h. 25 s. Arrivée à la gare, 6 h. 25 m.; 7 h. 15 m.; 9 h. 30 m.; 10 h. 35 m.; 2 h. 50 s.; 5 h. 15 s. 7 h. 35 s.; 8 h. 50 s.; 9 h. 35 s.

De Gourdon à Cazals (voiture). — Départ de Gourdon, 6 h. 40 m.; 9 h. 50 s. Arrivée à Cazals, 8 h. 55 m.; minuit 5. Départ de Cazals, 2 h. 45 s.; 7 h. 5 s. Arrivée à Gourdon 5 h. s.; 9 h. 20 s. A l'aller et au retour, ces courriers passent par Salviac.

De Gourdon à Labastide-Murat (voiture). — Départ de Gourdon, 6 h. 40 m.; 9 h. 50 s. Arrivée à Labastide, 11 h. 10 m.; 2 h. 20 m. — Départ de Labastide, midi 30; 4 h. 56 s. Arrivée à Gourdon, 5 h. s.; 9 h. 20 s. A l'aller et au retour, ces courriers passent par Saint-Germain, Frayssinet et Montfaucou.

De Gourdon à Payrac (voiture). — Départ de Gourdon, 6 h. 40 m.; 5 h. 30 s. Arrivée à Payrac, 8 h. 25 m.; 7 h. 15 s. Départ de Payrac, 4 h. 30 m.; 3 h. 20 s. Arrivée à Gourdon, 6 h. 15 m.; 5 h. 5 s.

De la gare de Souillac au bureau (voiture). — Départ de la gare, 6 h. 5 m.; 8 h. 10 m.; 8 h. 55 m.; 10 h. 10 m.; 11 h. 25 m.; 1 h. 10 s.; 2 h. 15 s.; 5 h. 50 s.; 7 h. 30 s.; 8 h. 30 s.; 10 h. 15 s. Arrivée au bureau, 6 h. 15 m.; 8 h. 20 m.; 9 h. 5 m.; 10 h. 20 m.; 11 h. 35 m.; 1 h. 20 s.; 2 h. 25 s.; 6 h. s.; 7 h. 40 s.; 8 h. 40 s.; 10 h. 25 s. — Départ du bureau, 5 h. 45 m.; 7 h. 30 m.; 8 h. 35 m.; 9 h. 50 m.; 11 h. 5 m.; midi 40; 1 h. 55 s.; 5 h. 30 s.; 6 h. 15 s.; 7 h. 10 s.; 7 h. 55 s.; 9 h. 50 s. Arrivée à la gare, 5 h. 55 m.; 7 h. m. 8 h. 45 m.; 10 h. m.; 11 h. 15 m.; midi 50; 2 h. 5 s.; 5 h. 40 s.; 6 h. 25 s.; 7 h. 20 s.; 8 h. 5 s.; 10 h. s.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 16 juillet

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Cussac Marguerite, veuve Aladel, ménagère, à Pontcirq, vol, 8 jours de prison, application de la loi Béranger.

Roques Edmond, 60 ans, sans profession ni domicile, contravention à la police des chemins de fer, 3 jours d'emprisonnement, 40 fr. d'amende (défaut).

Bousquier Jean, contrebandier à Cahors, colportage d'allumettes de fraude, 50 fr. d'amende.

Gourdon

Un vol d'une montre en or a été commis dans des circonstances curieuses. Mme Calmeilles, s'étant rendue à une de ses propriétés, située au Mont-St-Jean, posa sa montre sur une table, ne se doutant pas qu'il put se trouver un audacieux capable de lui soustraire l'objet. Quel fut son étonnement lorsque Mme Calmeilles s'aperçut de la disparition de la montre.

Plainte a été portée au commissaire de police qui poursuit l'enquête.

Labastide-Murat

A cause des travaux des champs, la foire du mois de juillet était très petite. Le foirail aux bœufs était bien peu garni, il ne s'est fait presque aucune transactions. Il y a baisse importante; aussi les propriétaires consentent difficilement à la vente. Le foirail des bêtes à laine était presque désert, inutile par conséquent d'en parler. Il y a également tendance bien accentuée à la baisse sur les porcelets.

Grande quantité de grains de toute sorte à la halle. Le blé ne se vendait que 14 et 15 fr. les 4 quarts. L'avoine 6 fr. et le maïs de 9 à 11 fr. toujours même mesure. La volaille se vendait cher. Les marchands étalagistes ne faisaient pas bonne mine.

Salviac

La journée du 14 Juillet a été marquée ici par deux accidents. Les frères L..., montés sur un échafaudage mal établi, sont tombés d'une hauteur d'environ cinq mètres. Ils en seront quittes avec quelques contusions sans gravité.

Un autre maçon est tombé d'une échelle mal assujettie et s'est fait des contusions plus graves.

Brive

Un bien triste accident a assombri la soirée du 14 juillet à Brive et jeté la consternation parmi la population.

Tandis que l'artificier mettait le feu à une bombe d'appel placée dans son mortier enfoncé à 30 ou 40 centimètres environ, une détonation formidable retentit. La terre fut projetée au loin et le mortier vola en éclats. Sept ou huit personnes, quoique placées à une distance assez éloignée furent grièvement atteintes.

Mme Anna Juvet fut tuée sur le coup. La femme d'un capitaine du 80<sup>e</sup> de ligne Mme Thomas, née Delterne, fut blessé à la cuisse droite par un éclat d'obus qui entra profondément dans les chairs. Des soins immédiats lui furent prodigués dans une pharmacie où elle avait été transportée. Son état est grave. Le sieur Lachassagne a aussi été blessé à la jambe. Plusieurs autres personnes n'ont eu fort heureusement que de légères blessures.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 11 au 18 juillet 1891

Naissances

Rames Ferdinand, rue St-Georges, 19.  
Vignolles Eugène à Regourd.  
Andrieu Pierre, rue Darnis, 19

Mariages

Buffan Jean-Pierre, et Paquiez Philémon.  
Tulet Eugène, et Bonneville Jeanne.  
Planacassagne Louis, et Bastelly Marie.  
Mourgues Auguste, et Besse Antoinette.  
Musso François, et Lartigue Hélène.

Décès

Cagnac Marianne, 52 ans, rue du Cheval Blanc.  
Tulet Elisabeth, 62 ans ép. Calvet, quai Regourd  
Leveillé Pierre, soldat au 7<sup>me</sup> 24 ans, (Hospice).  
Cassan Marie, 48 ans, 5<sup>e</sup> Maury rue de la Liberté.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME du 19 JUILLET

(Allées Fénélon)

de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| Pas redoublé                     | Wetge.     |
| Orphée aux Enfers (fantaisie)    | Offenbach. |
| Une journée à Vienne (ouverture) | Suppé.     |
| Espana (valse)                   | Chabrier.  |
| Mireille (fantaisie)             | Gounod.    |
| Les Grelots (polka)              | Signard.   |

AVIS

M. Planacassagne, père, peintre, boulevard Gambetta, n° 91, en face le monument Gambetta, a l'honneur d'informer sa clientèle que, comme par le passé, il se charge de tous les travaux de peinture.

La séparation avec son fils Louis n'implique aucune modification dans son travail, et l'un et l'autre travaillent aujourd'hui pour leur compte personnel.

FAITS DIVERS

SPORT VÉLOCIPÉDIQUE

Il paraît que les « essais » de vélocipédie militaire qui auront lieu, cette année, sur notre frontière de l'Est, seront les derniers; en effet, si les résultats en sont bons, le vélocipède sera désormais officiellement adopté dans l'armée, et immédiatement seront créées les sections de cyclistes militaires dont la tenue, l'équipement et la constitution des cadres sont à l'étude.

Trois cents vélocipèdes militaires prendront part à ces grandes manœuvres d'automne dans l'Est.

Course de vitesse

ENTRE UN HOMME ET UN TRAIN

Dimanche, au moment où le train quittait la station de Fléac, un jeune homme au service de M. Robert, propriétaire au village du Trancard, vit s'envoler son chapeau par la portière; se débarrassant prestement d'une sacoche qu'il portait en sautoir et de son pardessus, il sauta résolument sur la voie où en raison de la vitesse acquise, il roula comme un lipin. Mais, se relevant aussitôt, il courut à son précieux couvre-chef déjà loin, on le pense, et cela fait se mit en devoir, coupant à travers champs, de rattraper son wagon.

Tous les voyageurs étaient aux portières suivant cet exploit sans exemple. Le jeune gars solide et bien découplé bondissait dans la lande, franchissant haies et ruisseau; enfin, après une course folle de plusieurs kilomètres, il réussit à rattraper le train qui fort heureusement fait des lacets et saisissant la poignée de cuivre, il se réinstalla tranquillement dans son compartiment.

Le trait m'a paru digne d'être raconté; il est absolument authentique et dément singulièrement le dicton de la molle Charente.

Le chemin de fer Landquart-Davos

Qui n'a entendu parler de Davos? Qui ne désirerait faire connaissance avec cette belle vallée ensoleillée des hautes Alpes rhétiennes, au ciel presque toujours bleu, où des milliers de personnes, faibles de poitrine, viennent chercher la guérison ou un soulagement, grâce à l'air léger pur et vivifiant que l'on y respire. Il y a quelques mois seulement, que le voyage jusqu'à Davos était encore long et pénible, il ne se pouvait faire depuis Landquart qu'en voiture sur une route poudreuse, en remontant les flancs rapides de la longue vallée du Prætigau. Mais maintenant la voie ferrée qui vous transporte agréablement jusqu'à destination, a transformé ce voyage difficile en une partie de plaisir des plus attrayantes, pendant laquelle les scènes grandioses des Alpes, quise déroulent aux regards du touriste, le pénètrent d'étonnement et d'admiration. Cette course, dépeinte avec entrain dans les fascicules N° 143 et 144 de l'Europe illustrée fait de ce volume un des plus attrayants de cette belle collection. Les illustrations sont charmantes et l'on serait tenté de dire que l'artiste M. Weber s'est surpassé. Quant au texte, l'auteur prouve qu'il connaît son pays natal et qu'il l'aime, car il le décrit de main de maître.

En conscience!

Fréteval (Loir-et-Cher), le 23 avril 1891. — Je souffrais cruellement de névralgies dans la tête et de maux d'estomac; vos bonnes Pilules Suisses m'ont entièrement guéri. Une de mes amies souffrait d'insomnies, de maux de reins et d'estomac; elle a pris aussi des Pilules Suisses et elle a obtenu une grande amélioration. Je vous autorise à publier ma lettre, car, en conscience, je conseillerais à chaque malade d'essayer vos bienfaitantes Pilules Suisses. (Sig. lég.) M<sup>lle</sup> B. RENAULT.

Maladies du Cœur

HYDROPIQUES, ASTHMES  
Le SIROP de Digitaline de LABELONYE  
est le remède par excellence contre ces affections

DRAGÉES de GÉLIS & CONTÉ

Approuvées par l'Académie de Médecine  
Le PLUS EFFICACE des FERRUGINEUX

Bourse de Paris

Cours du 17 juillet 1891

RENTES

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| 3 0/0 perpétuel.....compt.    | 95 30  |
| 3 0/0 amortissable.....compt. | 95 15  |
| 3 0/0 Emprunt 1891.....       | 93 67  |
| 4 1/2 0/0 1883.....compt.     | 105 80 |

REVUE HEBDOMADAIRE

L'activité de la bourse s'est bornée à regagner une portion des coupons qui viennent d'être détachés. Peu d'affaires, très peu d'affaires du reste derrière les variations de la cote.

Le 3 0/0 est à 95.30, le nouveau fait 94.15. Le Crédit foncier est très ferme à 1252.50. Les Obligations foncières et communales ont toujours un marché suivi.

La Banque d'escompte à 475 a regagné rapidement son coupon.

Le Crédit Lyonnais s'est avancé à 805. Cet établissement va ouvrir de nouvelles succursales en Russie.

La Banque de Paris est très ferme à 787.50 regagnant une partie de son coupon. La Société générale est à 485. Du 31 mai au 30 juin les comptes de chèques augmentent de 5 millions. Le Crédit mobilier fait preuve d'une excellente tendance.

La Banque des Pays Autrichiens cote 470 en attendant mieux, selon nous les obligations des chemins économiques ne sont pas à leurs cours.

L'Italien est à 91.80 sort 0.40 plus cher que son cours de compensation. Il nous semble, le budget étant en équilibre qu'un mouvement ascensionnel de ce fond d'Etat est très probable.

En Banque l'Alpine est mieux tenue à 196.25.

La part Paris-Caracas s'est avancée à 125, cela est logique car le moment est des mieux choisis pour importer sur le marché de la Villette des bœufs vivants. Les mauvais temps que nous avons traversés ne peuvent que faire renchérir le bétail. Les parts bénéficiaires du Crédit provincial n'ont que de rares transactions, cette atonie ne peut persister. On doit s'attendre à un réveil soudain des transactions avec les affaires en préparation.

L'obligation Porto-Rico donne lieu à des affaires suivies. L'obligation Linarès à Almería constitue un placement à 6 0/0.

Les parts de la mine d'or d'Electra émises à 50 fr. ont un avenir qu'il est aujourd'hui difficile de fixer ce que nous pouvons dire c'est que les recherches et découvertes qui ont été faites nous autorisent à affirmer que jamais aucune mine d'or n'a fait entrevoir de pareils résultats. Au surplus nous avons eu à cœur de répondre aux légitimes préoccupations du public qui se montrait étonné qu'une affaire aussi belle et à la fois aussi sérieuse put lui être offerte et nous avons dans une brochure, réuni absolument tous les documents qui ont servi à la constitution de l'affaire.

C'est cette brochure que la Société Electra, 22, place Vendôme, adresse gratuitement à tous ceux qui lui en font la demande. Le public est amené à connaître et à apprécier aussi bien que nous pouvons faire nous-mêmes les perspectives d'avenir de cette affaire.

L'histoire des mines d'or est d'ailleurs assez connue pour que chacun sache que plusieurs d'entre elles ont enrichi leurs premiers souscripteurs, en centuplant plusieurs fois la valeur du titre, et c'est pour permettre à la grande masse du public de profiter de cette affaire que nous avons divisé le capital en un grand nombre de petits titres de 50 fr. pouvant se diffuser dans tous les portefeuilles grands et petits, au lieu de créer des titres chers que seuls les capitalistes riches peuvent acquérir. Nous désirons que chacun prenne quelques titres d'Electra, et nous n'hésitons pas à conseiller aux pères de familles les plus sérieux d'y intéresser l'avenir de leurs enfants.

L'émission des 120,000 titres Electra nous donne d'ailleurs toute satisfaction et nous annonçons au public que les souscriptions sont reçues aux guichets de tous les grands établissements de crédit, Crédit Lyonnais, Société générale et de leurs succursales, jusqu'au 20 juillet.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme.

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1891.

| De Paris à Toulouse     |   |   |   |                               | De Toulouse à Paris |                               |   |   |         |          |
|-------------------------|---|---|---|-------------------------------|---------------------|-------------------------------|---|---|---------|----------|
|                         | Expr. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl. | Expr. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl. | Expr. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl. | Expr. 1 <sup>re</sup> classe. |                     | Expr. 1 <sup>re</sup> classe. | Expr. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl. | Expr. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl. | Express | Omnibus. |
| PARIS.....              | départ.   | 12 <sup>h</sup> 40  | 6 21  | 7 40                          | 5 8                 | —                             | —   | —   | —       | —        |
| BRIVE.....              | arrivée.  | 1 10  | 6 45  | 7 50                          | 5 17                | —                             | —   | —   | —       | —        |
| Noailles.....           | départ.   | 1 25  | —   | 8 5                           | —                   | 7 20                          | —   | —   | —       | —        |
| Chasteaux.....          | départ.   | 1 35  | —   | 8 15                          | —                   | 7 30                          | —   | —   | —       | —        |
| Gignac-Cressensac.....  | départ.   | 1 48  | —   | 8 28                          | —                   | 7 43                          | —   | —   | —       | —        |
| SOULLAC.....            | arrivée.  | 2 8   | 7 26  | 8 48                          | 5 58                | 8 3                           | —   | —   | —       | —        |
| CAZOULÈS.....           | départ.   | 2 14  | 7 29  | 8 53                          | 6 1                 | 8 11                          | —   | —   | —       | —        |
| Lamothe-Fénélon.....    | départ.   | 2 21  | —   | 9 »                           | —                   | 8 18                          | —   | —   | —       | —        |
| Nozac.....              | départ.   | 2 22  | —   | 9 1                           | —                   | 8 21                          | —   | —   | —       | —        |
| GOURDON.....            | départ.   | 2 35  | —   | 9 14                          | —                   | 8 34                          | —   | —   | —       | —        |
| Saint-Clair.....        | départ.   | 2 45  | —   | 9 24                          | —                   | 8 44                          | —   | —   | —       | —        |
| Dégagnac.....           | départ.   | 3 »   | 8 »   | 9 36                          | 6 32                | 8 58                          | —   | —   | —       | —        |
| Thédirac-Peyrilles..... | départ.   | 3 10  | —   | 9 46                          | —                   | 9 8                           | —   | —   | —       | —        |
| Saint-Denis-Catus.....  | départ.   | 3 22  | —   | 9 58                          | —                   | 9 20                          | —   | —   | —       | —        |
| Espère.....             | départ.   | 3 33  | —   | 10 9                          | —                   | 9 31                          | —   | —   | —       | —        |
| CAHORS.....             | arrivée.  | 3 45  | —   | 10 20                         | —                   | 9 43                          | —   | —   | —       | —        |
| Sept-Ponts.....         | départ.   | 3 54  | —   | 10 29                         | —                   | 9 52                          | —   | —   | —       | —        |
| Cieurac.....            | départ.   | 4 5   | 8 41  | 10 40                         | 7 13                | 10 3                          | —   | —   | —       | —        |
| Lalbenque.....          | départ.   | 4 20  | 8 47  | —                             | 7 20                | 7 25                          | 10 14   | —   | —       | —        |
| Montpezat.....          | départ.   | 4 31  | —   | —                             | —                   | 7 37                          | 10 24   | —   | —       | —        |
| Borredon.....           | départ.   | 4 47  | —   | —                             | —                   | 7 55                          | 10 38   | —   | —       | —        |
| Caussade.....           | départ.   | 4 56  | —   | —                             | —                   | 8 4                           | 10 45   | —   | —       | —        |
| Réalville.....          | départ.   | 5 7   | —   | —                             | —                   | 8 15                          | 10 55   | —   | —       | —        |
| Albias.....             | départ.   | 5 20  | —   | —                             | —                   | 8 29                          | 11 8  | —   | —       | —        |
| Fonneuve.....           | départ.   | 5 31  | 9 31  | —                             | 8 4                 | 8 40                          | 11 18   | —   | —       | —        |
| MONTAUBAN.....          | départ.   | 5 40  | —   | —                             | —                   | 8 50                          | 11 27   | —   | —       | —        |
| TOULOUSE.....           | arrivée.  | 5 48  | —   | —                             | —                   | 8 58                          | 11 35   | —   | —       | —        |
|                         |   | 5 56  | —   | —                             | —                   | 9 7                           | 11 43   | —   | —       | —        |
|                         |   | 6 11  | 9 58  | —                             | 8 30                | 9 23                          | 11 53   | —   | —       | —        |
|                         |   | 7 55  | 11 10   | —                             | 9 29                | —                             | 1 30s.  | —   | —       | —        |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Eaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaire, aux prix réduits ci-après :

|                  |        |                  |        |
|------------------|--------|------------------|--------|
| Paris... 108 fr. | 81 fr. | Tours... 400 fr. | 75 fr. |
| Nantes... 125    | 96     | Blois... 95      | 71     |
| Angers... 116    | 87     | Orléans... 95    | 71     |
| Le Mans... 116   | 85     |                  |        |

Itinéraire

1<sup>o</sup> Le parcours entre le point de Vierzon, et vice versa.

2<sup>o</sup> Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nérès (bains de Nérès), Eaux (bains d'Eaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers, Vierzon).

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retours de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, avec réduction de 25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Nérès à Nérès; — de la gare à la localité d'Eaux et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

RÉDUITS DE 25 %

pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 15 Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1<sup>o</sup> pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule; 2<sup>o</sup> pour la station du Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % sur les prix calculés au Tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa billets d'Aller et Retour réduits de 25 %, valables pendant 3 jours.

BAINS de MER de L'OCEAN

Billets Aller et Retour à Prix Réduits

Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires si-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Beaule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1<sup>o</sup> Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % des Tarifs généraux.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet.

Exceptionnellement, le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller comme au Retour, pendant 48 heures à Nantes.

2<sup>o</sup> Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent ex-

céder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicables à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 5 jours avant celui du départ

La Poudre de Rogé, médicament approuvé par l'Académie de médecine, débarrasse l'estomac et les intestins de la bile et des glaires qui occasionnent la migraine, la névralgie et les humeurs noires. C'est le purgatif par excellence des dames, des enfants, et des personnes délicates.

NOTA. — La véritable Poudre de Rogé ne se vend qu'en flacons scellés à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs. Eviter les produits de nom similaire. Fabrication, 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du 4 Septembre. Prix : 2 fr. avec une instruction.

EAU de LEBELLE hémostatique ordonnée contre les crachements de sang, les hémorragies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc.

LE VIN de G. SEGUIN est le tonique par excellence des voies digestives; il rétablit les fonctions de l'estomac, réveille l'appétit et dissipe les fièvres.

G. SEGUIN, rue St-Honoré, 378, PARIS.



Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

| De CAHORS à LIBOS |                   |                    |                   | De LIBOS à CAHORS  |                     |                    |                   |
|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|---------------------|--------------------|-------------------|
|                   | Omnibus           | Poste.             | Omnibus           |                    | Omnibus             | Poste.             | Omnibus           |
| CAHORS. — D.      | 6 <sup>h</sup> 40 | 12 <sup>h</sup> 30 | 6 <sup>h</sup> 39 | PARIS. — D.        | 3 <sup>h</sup> 50s. | 12 <sup>h</sup> 50 | 7 <sup>h</sup> 45 |
| Mercuès.....      | 6 54              | 1 4                | 6 53              | — Express.         | 7 40                | —                  | 12 45             |
| Arrêt Douelle     | 6 58              | —                  | 6 57              | BORDEAUX... D.     | »                   | 6 10               | 3 34              |
| Parnac.....       | 7 5               | 1 15               | 7 4               | »                  | »                   | 3 30               | 9 5               |
| Luzach.....       | 7 14              | 1 22               | 7 11              | LIBOS. — D.        | 8 53                | 3 30               | 9 11              |
| Gastellfranc..... | 7 25              | 1 35               | 7 23              | Fumel.....         | 8 44                | 3 58               | 9 11              |
| Arr. Prayssac     | 7 28              | —                  | 7 26              | Soturac-Touzac     | 8 34                | 3 50               | 9 21              |
| Puy-l'Évêque..... | 7 36              | 1 46               | 7 34              | Duravel.....       | 8 50                | 3 59               | 9 28              |
| Duravel.....      | 7 43              | 1 54               | 7 41              | Puy-l'Évêque.....  | 9 6                 | 4 8                | 9 35              |
| Soturac-Touzac    | 7 51              | 2 3                | 7 49              | Arr. Prayssac      | 9 13                | »                  | 9 42              |
| Fumel.....        | 8 »               | 2 13               | 7 58              | Gastellfranc... D. | 9 19                | 4 23               | 9 48              |
| LIBOS. — A.       | 8 6               | 2 19               | 8 4               | »                  | 9 29                | 4 36               | 9 58              |
| BORDEAUX... D.    | 3 51              | 8 11               | 4 45              | Parnac.....        | 9 37                | 4 46               | 10 6              |
| PARIS. — Ar.      | 11 37             | 4 37               | 10 21             | Arrêt Douelle      | 9 4                 | »                  | 10 11             |
|                   |                   |                    |                   | Mercuès.....       | 9 47                | 4 57               | 10 16             |
|                   |                   |                    |                   | CAHORS. — A.       | 9 59                | 5 15               | 10 32             |

| De CAHORS à CAPDENAC |                   |                    |                   | De CAPDENAC à CAHORS |         |                    |                   |
|----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|----------------------|---------|--------------------|-------------------|
|                      | Omnibus           | Omnibus            | Omnibus           |                      | Omnibus | Omnibus            | Omnibus           |
| CAHORS. — D.         | 7 <sup>h</sup> 45 | 11 <sup>h</sup> 30 | 5 <sup>h</sup> 23 | CAPDENAC. D.         | 7 47    | 11 <sup>h</sup> 30 | 5 <sup>h</sup> 22 |
| Cabussut, halte      | 7 54              | 11 41              | 5 32              | Lamadelleine..       | 7 59    | 11 54              | 5 31              |
| Arcambal.....        | 8 4               | 12 4               | 5 42              | Toirac.....          | 8 10    | 12 18              | 5 46              |
| Vers.....            | 8 12              | 12 21              | 5 50              | Montbrun, hal.       | 8 18    | 12 30              | 5 54              |
| Saint-Géry.....      | 8 20              | 12 33              | 5 57              | Gajarc.....          | 8 30    | 12 52              | 6 5               |
| Conduché.....        | 8 32              | 1 5                | 6 9               | Calvignac, hal.      | 8 40    | 1 6                | 6 15              |
| St-Cirq, halte.      | 8 38              | 1 14               | 6 15              | St-Martin-Lab.       | 8 49    | 1 25               | 6 25              |
| St-Martin-Lab.       | 8 48              | 1 35               | 6 21              | St-Cirq, halte.      | 8 57    | 1 37               | 6 33              |
| Calvignac, hal.      | 8 55              | 1 44               | 6 31              | Conduché.....        | 9 5     | 1 45               | 6 39              |
| Cieurac.....         | 9 8               | 2 10               | 6 44              | Saint-Géry.....      | 9 18    | 2 22               | 6 53              |
| Montbrun, hal.       | 9 18              | 2 21               | 6 54              | Vers.....            | 9 23    | 2 35               | 6 58              |
| Toirac.....          | 9 27              | 2 45               | 7 5               | Arcambal.....        | 9 31    | 2 56               | 7 6               |
| Lamadelleine..       | 9 39              | 3 10               | 7 15              | Cabussut, halte.     | 9 44    | 3 10               | 7 16              |
| CAPDENAC. A.         | 9 51              | 3 26               | 7 27              | CAHORS. — A.         | 9 49    | 3 20               | 7 24              |

LES VÉRITABLES EAUX de

VICHY

sont les Sources de l'Etat français

Administration : 8, Boulevard Montmartre, Paris

CELESTINS. Gravelle, Maladies de la Vessie.

GRANDE-GRILLE. Maladies du Foie et de l'Appareil biliaire.

HOPITAL. Maladies de l'Estomac.

HAUTERIVE. Affections de l'Estomac et de l'Appareil urinaire.

Les sources où le puisement et l'embouteillage sont surveillés par un Représentant de l'Etat.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau  
DARTRES, ECZEMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MEMBRE DES PLACES D'ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables sur les Médecins les plus célèbres

Le traitement de dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEBORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Régiments Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorisée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires

ou un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> édition